

Séances de la Municipalité

Résumé des décisions municipales

Naturalisation facilitée

Accorder la bourgeoisie de Crissier à :

- M. Occhi Daniel, ressortissant italien, selon la procédure cantonale facilitée s'appliquant aux candidats nés en Suisse.
- M. Paez Gérard, ressortissant chilien, selon la procédure cantonale facilitée s'appliquant aux candidats nés en Suisse.

Préavis n° 13/2011-2016 - Arrêté d'imposition des années 2013 et 2014

Accepter le préavis n° 13/2011-2016 - Arrêté d'imposition des années 2013 et 2014, annoté de

- l'abaissement de coefficient communal d'imposition d'un point soit à 65 % pour les années 2013 et 2014
- l'adaptation de l'article 10bis relatif aux lotos à 50 cts par franc perçu par l'Etat.

Préavis n° 16/2011-2016 - Demande de crédits complémentaires au budget de fonctionnement et au compte des investissements 2012

Accepter le préavis n°16/2011-2016 – Demande de crédits complémentaires au budget de fonctionnement et au compte des investissements 2012, tel que présenté par la bourse communale.

Budget de fonctionnement 2013 et Budget cadre 2013 des chantiers d'études du SDOL

Adopter le budget de fonctionnement 2013 du Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL) d'un montant global de Fr. 839'600.-- dont Fr. 739'600.-- à charge des communes et Fr. 80'645.-- à charge de Crissier, sous réserve de l'acceptation du budget par le Conseil communal.

Confirmer au SDOL l'accord de principe pour le budget cadre des chantiers d'études SDOL avec les remarques municipales et sous réserve de l'acceptation du budget par le Conseil communal.

SDOL - Chantier 5 / Cap sur l'Ouest le 23 septembre 2012 - Stand SDOL et réimpression des cartes des balades - Participation financière

Accepter la participation d'un montant de Fr. 1'755.50 HT pour le Chantier 5 / Réimpression des cartes de balades pour le stand du Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL) lors de la manifestation « Cap sur l'Ouest ».

SDOL - Ville de Renens - Chantier 2 - Gare de Renens, lot 3

Valider le mandat pour les prestations d'architecte paysagiste dans le cadre de la requalification et de l'aménagement du giratoire des Glycines, de l'espace public et des surfaces annexes, pour un montant de Fr. 8'950.50.—HT.

Tour de Romandie 2013

Confirmer la participation de Fr. 1.--/hab. pour la manifestation arrivée/départ du Tour de Romandie 2013 et la porter au budget de fonctionnement 2013.

SICOL - Ouest Expo 2013

Confirmer la participation de Fr. 1.--/hab. pour la manifestation de la SICOL Ouest Expo 2013 et la porter au budget de fonctionnement 2013.

Léman Centre Crissier et Centre commercial Migros - Autorisation d'ouverture des centres commerciaux

Confirmer à la Direction du Léman Centre et du Centre commercial Migros, que la Municipalité souhaite l'application des articles 123/1 et 125 du règlement de police communal et ne peut entrer en matière pour une ouverture dominicale des commerces le 23 décembre 2012, de 9h00 à 20h00.

Assainissement - Campagne de curage 2012

Adjuger à l'entreprise Liaudet Pial SA les travaux de curage et examens télévisuels 2012 pour un montant

total de Fr. 32'606.35 TTC.

Préavis n° 17/2011-2016 - Révision du règlement communal sur la gestion des déchets et introduction des principes de causalité sur forme d'une taxe au sac lié à une taxe forfaitaire

Adopter le préavis n° 17/2011-2016 - Révision du règlement communal sur la gestion des déchets et introduction des principes de causalité sur forme d'une taxe au sac lié à une taxe forfaitaire.

UCV - Règlement sur la participation aux frais de défense incendie

Informar l'Union des communes vaudoises (UCV) que la Municipalité soutient leur démarche et n'a pas de remarques à émettre sur la nouvelle version du règlement sur la participation aux frais de défense incendie.

Pollution de la Mèbre - Déversement d'eaux usées au niveau de l'exutoire du ch. des Vergers

Suite à un rapport de la qualité hygiénique des eaux de la Baie de Vidy et ses rivières avoisinantes, il a été relevé une pollution de la Mèbre, de nature fécale, sur le tronçon situé à Crissier. Des investigations ont montré que cette pollution provenait d'un déversement d'eau usée au niveau de l'exutoire situé au ch. des Vergers.

La Direction des travaux de Lausanne informe qu'un relevé récent a identifié un exutoire polluant provenant de notre commune.

Compte tenu de l'urgence pour supprimer ce point noir de notre réseau, accepter la proposition du service des infrastructures, soit :

Libérer le financement de Fr. 21'000.-- pour les investigations et les travaux permettant de corriger la situation et supprimer cette pollution.

Secteur voirie - Réfection du barrage de la Mèbre à la rue de l'Industrie

Adjuger la réfection du barrage de la Mèbre à la rue de l'Industrie à l'entreprise Roger Barbey Génie Civil SA, pour un montant de Fr. 7'484.80 TTC (sous réserve de l'acceptation du crédit complémentaire demandé).

Secteur voirie - Remise en état et mise en place de rigoles « Alpines » sur le cheminement piétonnier - Parcelle n° 404

Adjuger la remise en état et la mise en place de rigoles « Alpines » du chemin piétonnier de la parcelle n° 404 (Mont-Blanc - Pont-Bleu) à l'entreprise Roger Barbey Génie Civil SA, pour un montant de Fr. 9'459.55 TTC, sous réserve de l'acceptation du crédit complémentaire demandé.

Ligne régionale de transports publics Cheseaux (LEB) – Crissier – Renens gare - Proposition d'adjudication des travaux de marquage et signalisation

Adjuger les travaux de marquage de route et de signalisation verticale liés à la réalisation des arrêts de bus « Timonet » et « Chisaz », à Signal SA pour un montant de Fr. 6'597.20 TTC.

Schéma directeur de l'Ouest lausannois (SDOL) - Chantier 2 - Gare de Renens, lot 3

Confirmer à la Municipalité de Renens l'accord de la Municipalité relatif à l'adjudication d'un mandat complémentaire de planification et phasage à l'entreprise Perret-Gentil + Rey & Associés SA à Lausanne pour un montant total de Fr. 16'125.- HT.

Publiaz - PPE La Romanellaz E-F- Ch. des Oches-du-Mur 18-20

Informar la gérance Publiaz que la Municipalité préavisera positivement une demande relative à l'extension de la durée de stationnement de deux à cinq heures, 7/7 j. et 24h/24h, sur les places de stationnement situées à l'arrière de la résidence PPE La Romanellaz E-F – ch. des Oches-du-mur 18-20, frais de publication et de signalisation à charge des copropriétaires de la PPE.

Collège de la Carrière - Préavis n° 09/2011-2016 - Rénovation façades et rénovations diverses - Rénovation clôture préau supérieur

Adjuger les travaux de rénovation de la clôture du préau supérieur du collège de la Carrière, à l'entreprise Clotura New Tec SA à Crissier, pour un montant de Fr. 10'778.40 TTC.

Centre intercommunal de Glace de Malley (CIGM) - Financement du déficit d'exploitation 2011-2012

Sous réserve de l'acceptation du budget communal par le Conseil communal, maintenir la participation au CIGM inchangée pour 2013 à raison de Fr. 5.-- par habitant.

Tour de Romandie 2013

Approuver le contrat pour l'organisation du Tour de Romandie en 2013 signé entre Chassot Concept SA et les communes de l'Ouest lausannois. Le montant forfaitaire est de Fr. 65'000.—pour une arrivée et un départ.

Commune d'Echandens - Séance comptes 2011 et budget 2013 le 31 octobre 2012 - Tir intermunicipalité 2013

Confirmer le report au budget 2013 du montant de Fr. 0.92 par habitant à titre de participation de la commune au stand de tir d'Echandens, pour la législature 2011-2016.

Léman Centre Crissier - Demande d'ouverture le dimanche 23 décembre 2012 de 14h00 à 17h30

Conformément à l'article 16 du règlement de police, accepter la demande du Léman Centre d'ouverture le dimanche 23 décembre 2012 de 14h00 à 17h30 (articles 123/1 et 125 du règlement de police communal) sous réserve d'autorisation auprès du service de l'emploi du Canton de Vaud.

Fête de la Musique - Proposition de nouvelle formule

Préavis favorablement à la demande du service jeunesse pour l'organisation de la fête de la musique à la salle de spectacle pour les trois années à venir.

Département de la sécurité et de l'environnement - Projet de réalisation des cartes de dangers naturels (CDN-VD) Lot 5 Lausanne

Valider les nouveaux périmètres proposés par les services de l'urbanisme et des infrastructures dans le cadre du projet de réalisation des cartes de dangers naturels

Service des eaux, sols et assainissement (SESA) - Financement de la gestion des déchets dans les communes - Modification de la loi cantonale sur la gestion des déchets (LGD)

Sous condition d'acceptation du préavis soumis au Conseil communal le 24 septembre, charger le service de travaux de communiquer au Service des eaux, sols et assainissement (SESA), les montants liés à la taxe d'élimination et au financement de la gestion des déchets.

Association Mobilet - Participation à la mesure BIO+Ouest lausannois

Confirmer à l'Association Mobilet, le soutien de la Municipalité pour quatre mesures BIO+ pour l'année 2012 et cinq mesures BIO+ pour l'année 2013, pour accompagner les jeunes de la Commune de Crissier, sous réserve de l'acceptation du budget 2013.